

COMPTE-RENDU
CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU Mercredi 17 AVRIL 2019

PRESENTS :

- Membres de droit :
 - Pascal CHARLERY
 - Philippe HERRIAU
 - Philippe LAUZIERE
 - Laurent LENOGUE
 - Nathalie MENGUY
 - Catherine VERBBRUGHE
 - Didier CHARTRES

- Collège des personnels enseignants :
 - Isabelle SUQUET-ROUSSE
 - Christelle DUPONT-DESHAYES
 - Sébastien BREARD
 - Gaëlle PRUD'HOMME
 - Samia CANGA-VALLES

- Collège des personnels non enseignants :
 - Rose-Marie MARQUES
 - Yosr KANSO
 - Isabelle HAFID

- Collège des parents :
 - Sofia GERMOUNI
 - Riham SAMIR
 - Valérie ALLARD-LATOURE
 - Yasmina IBENDRAHIM

- Collège des élèves :
 - Angelo VITALE

- Invités :
 - Eric VINCIGUERRA, CPE

- Excusés :
 - Patrick CHALOUB
 - Anouar Idriss, CDG
 - Diane Al Ghussein, CDG

Quorum atteint

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Approbation de l'ordre du jour ;
- 2/ Approbation du procès-verbal de la séance du 4 février 2019 ;
- 3/ Approbation des conseils d'école de Sharjah, Academic City 2 et Oud Metha ;
- 4/ Travaux du dernier conseil pédagogique : relevé de conclusions ;
- 5/ Calendrier des épreuves de fin d'année DNB et Baccalauréat session juin 2019 ;

- 6/ Approbation du Calendrier scolaire 2019/2020 ;
- 7/ Carte des emplois des postes expatriés Année scolaire 2020/2021 : Reconduction ;
- 8/ Conditions de Rentrée 2019 : Effectifs élèves prévisionnels, structure Rentrée 2019 ;
- 9/ Questions diverses.

Ouverture de séance à 17h00

M. Charlery souhaite tout d'abord la bienvenue à tous les membres du Conseil. M. le proviseur sollicite la bonne volonté des membres pour prendre en charge de rédaction du procès verbal de la séance. Ce dernier est confié aux représentants des personnels : Mme Suquet-Rousse et Mme Dupont-Deshayes sont sollicitées. M. le proviseur les en remercie en précisant qu'il reste à leur disposition.

1. Lecture et Adoption de l'ordre du jour

M. le proviseur entame la lecture du projet d'ordre du jour tel que présenté dans les convocations. Il propose de l'entériner sauf s'il fait appel à des remarques particulières.

VOTE CONTRE : 0

VOTE POUR : 25

ABSTENTION : 0

L'ordre du jour est approuvé et adopté à l'unanimité.

2 Approbation du procès verbal de la séance du 4 février 2019

M. le proviseur demande aux membres d'adopter le compte-rendu du dernier conseil d'établissement. Il s'enquiert de la bonne diffusion du document et de la qualité de retransmission des débats. M. le proviseur remercie Mme Henriet pour la prise de note et la retranscription de celles-ci. Ce procès-verbal n'appelle pas de commentaire particulier des membres.

Le procès-verbal est soumis au vote :

VOTE CONTRE : 0

VOTE POUR : 25

ABSTENTION : 0

Le compte-rendu du dernier Conseil d'Etablissement du 4 février 2019 est adopté à l'unanimité.

3 Approbation des comptes rendus des conseils d'école de Sharjah, d'Academic City 2 et d'Oud Metha.

M. le proviseur demande aux membres d'adopter les compte-rendus des derniers conseils d'école des trois autres sites.

Il s'enquiert de la bonne diffusion des documents et de la qualité de retransmission des débats. M. le proviseur remercie les secrétaires de séances pour la prise de notes et la retranscription de celles-ci. Ces procès-verbaux n'appellent pas de commentaire particulier.

VOTE CONTRE : 0

VOTE POUR : 25

ABSTENTION : 0

Les compte-rendus des derniers conseils d'école des trois sites sont adoptés à l'unanimité.

4 Travaux du dernier conseil pédagogique : relevé de conclusions.

Le dernier conseil pédagogique s'est réuni avant les congés scolaires. Plusieurs points ont été débattus, le relevé de conclusions a été joint aux convocations du présent conseil d'établissement. Les échanges ont été fructueux et ont permis de déterminer la politique d'établissement en matière de politique des langues et parcours linguistiques, de réforme du lycée/réforme du baccalauréat, et d'un ensemble global de fonctionnement d'établissement.

Ce relevé de conclusions va permettre au conseil du second degré de siéger courant avril/mai.

M. le proviseur cède la parole à M. Lenogue, proviseur adjoint, pour commenter les points qui ont été débattus et actés, à l'aide de documents vidéo-projetés. Certains éléments avaient été présentés en avant-projet lors de la dernière séance de travail du conseil d'établissement.

Au cours de l'analyse des documents présentés par M. Lenogue, plusieurs points ont été expliqués et débattus :

- Point A : Parcours Linguistiques Rentrée 2019
 - o M. Lenogue rappelle que le tableau des parcours linguistiques a été présenté aux parents d'élèves lors des réunions du lundi 15 avril et mardi 16 avril.
- Point B : Mise en œuvre de la réforme du lycée
 - o Les enseignements optionnels de Latin et Langue vivante C (Arabe, Espagnol ou Allemand) sont maintenus et il est possible de cumuler les deux.
 - o Il n'y aura pas de profil de classe ; elles seront nommées 1^{ère} 1, 1^{ère} 2 etc...
 - o Les représentants des enseignants du secondaire s'interrogent sur les effectifs de 28 élèves et expriment l'inquiétude des collègues. Les parents également trouvent que ces effectifs sont élevés. M. Lenogue répond qu'il n'y a pas de volonté de les dépasser.
 - o Les représentants des enseignants du secondaire demandent si l'on peut envisager 8 classes au lieu de 7. Il est également demandé s'il est possible de réduire le nombre d'élèves en LVA. M. Lenogue explique qu'il s'agit d'effectif moyen et que les conditions sont toutefois très favorables car les élèves seront en groupes plus restreints pour les enseignements optionnels.
 - o Les simulations 2019 à partir des vœux des élèves montrent que cela correspond bien à l'esprit de la réforme (25% ont choisi un parcours mixte). M Charlery ajoute qu'en conseil de classe, les familles ont été alertées sur le choix et la réflexion des spécialités. Les parents trouvent que les élèves en SES sont pénalisés par rapport à ceux de physique/chimie. M Charlery précise que l'objectif est de répondre à tous les parcours des élèves.
 - o Accompagnement personnalisé : le lycée doit travailler sur ce point et l'encourager même si cela a déjà été fait en seconde. La réforme prévoit pour chaque élève 1,5h hebdomadaire pour la réflexion sur son orientation.
- Point D : Divers
 - o L'ensemble des devoirs surveillés correspond à une semaine de cours. Cependant, ces DS en terminale doivent être améliorés, il faut trouver une solution harmonieuse et les limiter. M Vitale précise que le problème est que parfois les DS ont lieu la même semaine (mardi et samedi). Un représentant des enseignants du secondaire rappelle que pour les DS du mardi, la priorité était donnée aux disciplines qui ont vu leur horaire diminuer (comme c'est le cas pour l'anglais). Il a également été émis le souhait d'harmoniser les corrections.

5 Calendriers des épreuves de fin d'année, DNB et baccalauréat, session juin 2019.

Les divers calendriers ont été travaillés en collaboration avec les centres d'écrits de la zone sous l'égide de l'académie partenaire, académie de Grenoble qui a validé les dates telles que présentées ce soir.

M. le Proviseur cède la parole à M. Lauzière, proviseur adjoint, pour le détail des différentes opérations.

Il est rajouté les dates de libération des classes de terminales.

Ce calendrier n'a pas à être voté. Il a pour vocation de permettre aux équipes et familles de s'organiser au mieux pour une fin d'année sereine.

Quelques points sont à noter :

- Une convocation sera donnée aux élèves à l'avance (volonté de respecter un mois).
- Les représentants des enseignants du secondaire s'interrogent sur le fait que cette année, les épreuves commencent par l'histoire-géographie au lieu de la philosophie et ils souhaitent savoir quand ils pourront commencer à corriger. Il faudra attendre la réponse du centre d'examen de Louis Massignon.

6/ Approbation du calendrier scolaire 2019/2020

M. le proviseur rappelle que les contraintes du KHDA des dernières semaines ont été intégrées dans cette proposition de calendrier. Le poste diplomatique a validé le pré-projet présenté lors d'une séance précédente. Une seule mouture a été proposée par le poste diplomatique, il s'agit de celle présentée ce soir.

Plusieurs éléments sont à préciser :

- Il respecte les alternances de congés et de périodes de classes. Le 3^{ème} trimestre reste un peu plus dense ;
- Il intègre les jours officiels fériés tels que définis les années antérieures ; cependant la date de rentrée des élèves risque d'être décalée d'une journée en fonction de la déclaration officielle du jour de l'Hégire, déclaration qui sera faite la veille du jour férié.

Ce calendrier suscite quelques réactions des membres du conseil d'établissement et ce sur les points suivants :

- sur le calendrier, l'Hégire est notée le 1^{er} septembre, jour de la pré-rentrée. Si cela devait se confirmer, il faudrait décaler la pré-rentrée mais cela se fera au dernier moment. Un représentant des enseignants du primaire demande pourquoi ne pas faire la rentrée des élèves le 3 septembre pour éviter de devoir modifier le calendrier au dernier moment.

- un représentant des personnels non-enseignants demande qu'elle sera la date de rentrée pour les personnels administratifs sachant qu'ils rentrent une semaine avant les enseignants. M. Charlery précise que cela dépendra de la date de l'Hégire et qu'il y aura une communication en interne.

- la journée de Pâques est prévue le dimanche 12 avril 2020, jour de la rentrée des vacances de printemps. Un représentant des personnels non-enseignants demande si l'on peut donner cette journée de Pâques. M. Charlery précise que le KHDA ne prévoit pas ce jour comme un jour férié mais que tout enseignant, pour des raisons religieuses, peut demander à être libéré ce jour-là dans la mesure où il rattrape cette journée.

Un représentant des enseignants du secondaire précise qu'avant, quand la journée de Pâques ne tombait pas pendant les vacances de printemps, elle était accordée aux personnels.

- Un représentant des parents précise que l'Isra n'est plus officiellement un jour férié.

M. le Proviseur soumet le calendrier présenté au vote.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 25

Le calendrier scolaire 2019/2020 est adopté à l'unanimité.

7/ Carte des emplois des postes expatriés pour l'année 2020-2021 : Reconductions

La carte des emplois sur supports expatriés doit recueillir l'assentiment du conseil d'établissement. Il s'agit d'une opération de reconduction. Il n'est pas prévu de modification de la carte actuelle qui se décompose comme suit :

- 7 postes en direction pleine et entière, à savoir, 3 directeurs d'école, 2 proviseurs adjoints, un Secrétaire général/DAF
- 4 postes d'enseignant à mission de formateur pour la zone Asie/Proche et Moyen Orient : SVT, technologie, EPS et Arabe.

Monsieur le proviseur soumet cette carte au vote.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 25

La carte des emplois des postes expatriés pour l'année 2020/2021 est adoptée à l'unanimité.

8/ Conditions de rentrée 2019 : Effectifs élèves prévisionnels et structure pédagogique Rentrée 2019.

M. le proviseur souhaite faire une projection des effectifs à la rentrée 2019 en l'état actuel des chiffres. Le LFIGP attire toujours autant les familles, c'est une bonne preuve de notre bonne santé pédagogique. L'image du lycée est toujours positive.

M. le proviseur projette les prévisions d'effectifs préparés par le service adéquat.

Le tableau est commenté par l'ensemble des membres du conseil d'établissement. Un représentant des enseignants du primaire demande si les effectifs seront bien bloqués à 26. C'est le souhait de l'administration et M. le Proviseur s'engage à ne pas dépasser les 26 élèves par classe que ce soit à Oud Metha, Sharjah ou à Academic city.

La montée prévisionnelle des effectifs laisse donc présager comme prévu que nous ouvririons une classe de 3^{ème} en septembre et une classe de Terminale. Les projections actuelles nous laissent présager que nous aurons deux classes pleines de ES. En l'état des inscriptions, le site de Sharjah risque de perdre une classe de PS sauf si les inscriptions permettent de la maintenir.

9/ Questions diverses.

Plusieurs questions ont été déposées par les parents d'élèves :

- Effectifs des classes.

La question fait référence aux classes de 1ères et terminales. L'effectif est faux, et, le terme « beaucoup » est un jugement.

1ES1 et 1ES2=28

1S de 22 à 27

Tle ES/L : 26 et 27

Tle S de 24 à 28

Les effectifs par groupe de spécialité pourront varier en moyenne à 20 élèves.

Le budget et le manque de place empêchent l'ouverture d'une 8^{ème} classe.

- Processus de recrutement des Natives speakers pour la SI et autres enseignants

Les parents sont inquiets mais devraient aussi être dans la confiance. C'est comme cela que le lycée pourra progresser et non dans une méfiance ou des inquiétudes constantes. Le processus est en cours pour tous les recrutements. Tous les moyens sont mis en œuvre pour réussir le recrutement. Des cabinets spécialisés sont sollicités. L'objectif de l'équipe de direction est de réussir tous les recrutements. Les choses vont mieux quand elles sont dites.

➤ **Coordinateur SI et parcours linguistiques**

La situation est en cours de résolution avec un personnel qui a été approché.

Les parcours linguistiques ont été explicités lors de 2 soirées.

Suite à la demande récente, le proviseur confirme que la date d'inscription au LFIGP est prise en compte en cas de dossiers difficiles à départager pour intégrer un dispositif mais les critères pris en compte devraient éviter le recours à cet item.

Les nouveaux enseignants s'appuieront sur les enseignants en postes et sur les pratiques pédagogiques d'autres structures scolaires au besoin.

Sur les précisions demandées à savoir :

- Critères d'évaluation d'entrée en Si ? Ils sont sur le site et ont été présentés 2h30 de réunion.
- Tests oraux évalués par nos personnels ou non ? Oui, ce sont des professionnels.
- Copies anonymisées ou pas ? Cette procédure n'est pas prévue.

Un représentant des enseignants du secondaire demande si les frais de scolarité vont subvenir aux frais de la SI. M. Charlery répond que l'administration et le CDG sont en réflexion sur la tarification.

➤ **Classement Very Good**

M. le proviseur renvoie cette question au courrier qu'il a transmis aux parents d'élèves le 16 avril 2019. Le rapport final n'est pas encore paru. M. le proviseur n'a pas la possibilité de commenter les divers points contenus dans le rapport final qui n'est qu'à l'état de brouillon par les autorités émiriennes à ce jour.

Extrait de la note accompagnant le « draft » :

« At present, this draft report is confidential and should not be published or distributed by the school to anyone, either in summary form or in full. The final report, which can be shared with others, will be sent to you following your factual accuracy check ».

Cependant, concernant « school evaluation and improvement planning », ce point fait référence à l'évolution de la problématique sur l'éducation islamique depuis les années précédentes, et notamment, les propositions faites.

➤ **Non tenue du conseil du secondaire.**

M. le proviseur a déjà noté ce point. Un conseil du secondaire sera réuni en mai 2019. Il a déjà rappelé les nombreuses instances qui se sont réunies lors du dernier conseil d'établissement. Il remercie les parents pour lui rappeler la circulaire. Il y aura 2 conseils du secondaire l'an prochain comme le stipulent les textes.

➤ **Harcèlement**

Le proviseur comprend le questionnement des parents. Il rappelle que les questions de harcèlement ont été débattues l'an dernier et cette année à de très nombreuses reprises et que les politiques sur les différents sites ont déjà été présentées soit en conseils d'école, soit en conseil d'établissement. M. le proviseur ne partage pas les chiffres annoncés, ni la mauvaise publicité qui en découle pour l'image de l'établissement. « 33% auraient », il demande que la plus grande prudence soit faite autour des chiffres annoncés. Quelle est leur source ? Qui les fait circuler et dans quel but ?

Loin de minimiser l'importance de ce sujet, M. le proviseur rappelle le bilan du dernier rapport du KHDA. Après quelques échanges, il passe la parole à M. Lauzière qui rappelle les actions mises en œuvre l'an dernier et ce début d'année et les indicateurs associés :

Budget alloué : augmentation des heures d'intervention du prestataire actuel, budget pour intervention spécifique par problématique. Le budget est presque doublé par rapport à l'existant.

M. Vinciguerra précise que beaucoup de situations sont assimilées à du harcèlement alors qu'il ne s'agit que de conflits et de moqueries de cour de récréation. De plus en plus, les élèves viennent le voir et ils communiquent, ce qui est une attitude positive car il faut débloquent la parole.

Les sanctions doivent être justes, mesurées et adaptées mais en aucun cas, une sanction ne peut être retirée à la demande de la famille.

Concernant le bien-être, il a été proposé des cours de sophrologie pour les 1ères et terminales. Peu d'élèves ont participé.

De plus, M. Vinciguerra souhaite se rapprocher davantage du primaire.

➤ Stratégies de composition des classes

M. le proviseur rappelle que la composition des classes est de sa responsabilité, avec avis de commissions ou des professeurs principaux. La politique est souple dans le remaniement des classes sur un même niveau. Son intérêt et celui des enseignants n'est pas de constituer des groupes qui fonctionnent mal. Les groupes qui dysfonctionnent ne sont jamais laissés ensemble d'une année sur l'autre. La politique peut évoluer d'une année sur l'autre.

➤ Utilisation agenda vs pronote :

M. le proviseur partage l'avis des parents d'élèves sur la charge des journées en ce qui concerne le nombre d'évaluations et le bien-être des élèves. Le sondage du well-being census ne souligne pas que nos élèves sont en souffrance. Ces éléments ont déjà été partagés. Il rappelle que cette problématique est hélas partagée par un grand nombre d'établissements. Elle n'est pas propre et unique au LFIGP.

M. Lauzière rappelle que le cahier de texte numérique concerne le cahier de la classe et non le cahier individuel.

Monsieur le proviseur insiste sur le fait qu'il est de la responsabilité de l'élève de compléter son agenda. Cette démarche vise à l'autonomie et c'est le rôle des éducateurs d'y veiller. Pronote n'est qu'un outil, pas une fin en soi.

Questions diverses par les enseignants :

➤ Qu'en est-il de l'audit informatique qui a eu lieu en 2018 sur les équipements et nos besoins?

La nouvelle direction Informatique aura cette mission dès sa prise de fonction pour une évaluation et des propositions à termes. Le recrutement a été fait et M. Chantouf prendra ses fonctions à partir du 28 avril.

➤ Les collègues de Sharjah sont toujours en attente d'une réponse officielle du CDG à propos des HSE (courrier de février).

La question a été posée et est toujours en attente de réponse du CDG. Un représentant des personnels précise que l'année prochaine, le volume horaire d'anglais sera le même ou quasi le même entre Oud Metha, Academic City et Sharjah et l'harmonisation des HSE prend tout son sens.

➤ Les collègues du Secondaire posent la question du maintien du latin en 5ème pour l'an prochain.

M. le proviseur précise que sous forme d'option un groupe au moins pourrait être intégré à la DGH.

- Les mêmes collègues posent à nouveau la question des ombrières. M. le proviseur précise que le projet ombrières gratuites fournies par Total avec cellules photovoltaïques n'a pas été retenu par le Conseil de gestion. Les enseignants rappellent qu'ils souhaitent alors pouvoir bénéficier d'ombrières classiques comme attendues depuis 8 ans.

M. le proviseur remercie l'ensemble des participants pour leurs interventions constructives et étayées. Il annonce qu'un prochain conseil d'établissement se tiendra fin juin. La date retenue sera communiquée aux membres du conseil dès que possible.

La séance de travail est levée à 19h45.

Le Secrétaire de Séance,

Le Proviseur,

P. CHARLERY